



LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL : COMPRENDRE LE ROLE DES BANQUES MUTUALISTES ET COOPERATIVES

Conférence internationale organisée par le Programme LEED de l'OCDE, en partenariat avec la Délégation interministérielle à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale, le Groupement national de la coopération et la coopération de Eurogroup Institut

Paris, le 23 Novembre 2007

Contexte

Financer le développement local implique, évidemment, rechercher des fonds pour mettre en place des stratégies et pour réaliser des projets locaux. Mais la disponibilité de capitaux n'est qu'un aspect de la question. En effet, il faut souligner un élément encore plus important : la façon dont le développement local est financé est très étroitement liée aux objectifs du développement local et à la durabilité de ses résultats. On peut donc affirmer qu'il existe plusieurs types de développement local suivant les sources de financement. De nos jours, le financement du développement local n'est plus seulement lié à la disponibilité de finances publiques, mais aussi à celle des finances privées et concerne aussi de multiples acteurs. Le secteur bancaire est l'un d'entre eux. Le secteur du crédit mutuel et coopératif représente un segment important du secteur bancaire. Toutefois sa contribution au développement local et à son financement n'a pas encore été suffisamment étudiée. Si, de manière générale, le développement économique d'un territoire est fortement influencé par l'action et les stratégies des banques qu'y opèrent, certaines d'entre'elles, comme les banques mutualistes et coopératives, ont une vocation explicite à soutenir le développement local, car cela correspond à leur mission statutaire.

Les banques mutualistes et coopératives représentent une réalité très significative dans le secteur bancaire et financier. Selon un rapport de 2005 du Groupement européen des banques coopératives (GEBC), les banques coopératives regroupent en Europe 140 millions de clients, près de 720 000 salariés et 60 000 agences bancaires. Elles détiennent 20% de parts de marché sur les dépôts à l'échelon des 25 États membres. Selon ce même rapport « les banques coopératives contribuent activement à la croissance économique et à la création d'emplois, en particulier par la solidité de leur *business model* et leur soutien aux différents agents économiques, notamment les PME ».

Récemment le secteur a fait aussi l'objet d'analyse de la part d'institutions comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, soucieuses de voir comment les banques coopératives contribuent au développement économique et comment elles pourront continuer de le faire dans un contexte où les changements des règles du monde financier et bancaire risquent de toucher aux caractéristiques intrinsèques de ce secteur.

La conférence se propose de mettre en lumière la contribution des banques coopératives au développement économique local à travers une analyse de leurs caractéristiques identitaires, de leur mission de service aux territoires, des différences de ce secteur par rapport au secteur du crédit commercial, de ses relations avec les finances alternatives et solidaires. Elle veut aussi s'interroger sur la validité du modèle coopératif par rapport aux autres modèles existant dans le secteur bancaire et financier, ainsi que sur les défis que le secteur doit relever pour trouver un équilibre entre efficacité économique et mission sociale, entre dimension de proximité et positionnement sur les marchés internationaux.

Plusieurs questions seront abordées lors de la conférence :

- De quelle manière et avec quels outils et stratégies les banques mutualistes et coopératives contribuent-elles au développement local, à la création d'emplois et à la cohésion sociale ?
- Quelles sont les différences entre les systèmes de crédit coopératif et les systèmes plus commerciaux ?
- Quelles sont les relations entre les banques coopératives et le secteur des finances alternatives et solidaires ?
- Comment les banques coopératives peuvent-elles remplir leur mission de service sur les marchés de proximité et être compétitives sur le marché international ?
- Le modèle original des banques coopératives, alliant proximité, démocratie et service aux clients/membres peut-il être un modèle qui résiste à la concurrence ? Dans un contexte de territoires qui changent sous les effets de la mondialisation, quelles sont les évolutions possibles du secteur ?
- Le système du crédit coopératif peut-il se proposer comme un modèle de développement des systèmes bancaires dans des territoires d'autres zones géo-politiques ?

La conférence sera une occasion unique d'étudier les développements récents des banques coopératives et d'analyser les défis auxquels le secteur est confronté.

Les langues de travail seront l'anglais et le français.

Pour des informations supplémentaires, veuillez contacter Antonella Noya, Analyste des politiques (Innovations sociales et insertion sociale), antonella.noya@oecd.org.

Lieu de la conférence

OCDE, 2 rue André Pascal, 75016 Paris, Château de La Muette, Salle Roger Ockrent.

Afin de respecter les procédures de sécurité pour l'accès à l'OCDE les participants sont priés de se présenter à l'accueil 30 minutes avant le début de la conférence.

Inscription

Pour participer à la conférence, veuillez remplir le formulaire d'inscription ci-joint et le retourner à Kay Olbison – soit par courriel à : kay.olbison@oecd.org soit par télécopie au : +33 (0)1 44 30 62 67.

ORDRE DU JOUR
VENDREDI, 23 NOVEMBRE 2007

Président : M. Pier Carlo Padoan, Secrétaire général adjoint de l'OCDE

9.00-9.30 **Messages d'accueil et ouverture**

M. Jérôme Faure, Délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale (Diieses), France

M. Jean Claude Detilleux, Président du Groupement national de la coopération, France

M. Garry Cronan, Directeur de communication, Alliance coopérative internationale, Suisse

SESSION I: LE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Le but de cette session est de présenter les plus récentes tendances du financement du développement local. C'est sur cette toile de fond que la réflexion sur le rôle des banques coopératives se greffera.

Président : M. Jean-François Rocchi, Président du Comité de direction du Programme LEED de l'OCDE

10.00 - 10.25 **Le financement du développement local : un panorama en évolution**
M. Greg Clark, Conseiller sur le développement des villes et des régions auprès du Département des communautés et le gouvernance locale, Royaume-Uni, et Président du Forum LEED sur les Agences de développement et les stratégies d'investissement

10.25 -10.45 Discutant : Professeur Nadio Delai, Directeur exécutif, ERMENEIA, Italie

10.45 – 11.00 Questions et réponses

11.00 - 11.15 *Pause café*

SESSION 2: BANQUES COOPERATIVES : DES ACTEURS SPECIAUX DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Le but de cette session est de présenter les caractéristiques intrinsèques des banques du secteur coopératif et mutuel, leur systèmes de gouvernance et leurs objectifs statutaires, et d'explorer si et comment ceux-ci influencent les résultats que ces banques obtiennent sur les marchés du crédit et sur les territoires dans lesquels elles travaillent

Présidente : Mme Sue Bird, Commission européenne, Direction générale emploi, affaires sociales et égalités des chances, Belgique

11.15 – 11.35 **Les banques coopératives et leur caractéristiques : quelles différences avec les banques commerciales et quels résultats pour le développement local ?**
M. Hervé Juvin, Président, Eurogroup Institut, France

11.35 – 11.45 Discutant: Prof. Ghislain Paradis, ancien Président et Directeur exécutif du Développement international Desjardins, Québec, Canada et actuellement professeur de management stratégique à l'Université de Sherbrooke

11.45 – 12.00 Questions et réponses

12.00 – 12.20 **Les banques coopératives et leur capacité d'innovation territoriale**
Mme Nadine Richez Battesti, maître de conférences à l'Université de la Méditerranée Aix – Marseille II, France

12.20 – 12.30 Discutant : M. Bruno Mettling, Directeur général délégué, Groupe Banque populaire, France

12.30 – 12.40 Discutant : M. Alessandro Azzi, Président, *Federcasse*, Italie

12.40 – 13.00 Questions et réponses et débat général

13.00 *Déjeuner*

SESSION 3: BANQUES COOPERATIVES, ORGANISMES D'INTÉRÊT GENERAL ET DEVELOPPEMENT LOCAL

Cette session, organisée sous forme de table ronde a pour but de stimuler une discussion sur le rôle des banques coopératives et des organismes d'intérêt général par rapport à la croissance économique des territoires et à l'inclusion sociale

Président : Mr François de Witt, Président de FINANSOL, France

14.30 – 16.00 Mme Marie-Thérèse Taupin, Professeur, Université de Rennes II, France, M. Gérard Leseul, Directeur, Relations institutionnelles, Crédit Mutuel, France, M. Kieron Brennan, Responsable de programme, POBAL, Irlande, M. Philippe Braidy, Directeur du Département Développement territorial, Caisse des dépôts et consignations, France

16.00 – 16.15 *Pause café*

SESSION 4 : BANQUES COOPERATIVES : QUEL AVENIR POUR LE SECTEUR ?

Cette session a pour but d'ouvrir la discussion sur les défis posés au secteur bancaire et les réponses du secteur du crédit coopératif à ces défis ; elle devrait aussi servir à identifier des pistes pour des travaux futurs

Président : M. Sergio Arzeni, Directeur du Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local de l'OCDE

16.15 – 17.30 Table ronde avec : M. Hervé Guider, Secrétaire général, *European Association of Co-operative Banks*, Belgique, Prof Olivier Pastré, Président, J.M. Bank, France, M. John Evans, Secrétaire général, Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC-OCDE), M. Johannes Jütting, Économiste principal/Coordonnateur, Centre de Développement, OCDE

17.30 **Clôture des travaux :** M. Pier Carlo Padoan, Secrétaire général adjoint de l'OCDE